

ENVOI
GRATUIT



Monsieur Nicolas SARKOZY
Président de la République française
Palais de l'Élysée
55, rue du faubourg Saint-Honoré
75008 PARIS

JE PARTICIPE

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

E-mail : _____

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

E-mail : _____

Campagne n° 85 - Mars 2009 - Réf. : 5170209



POURQUOI CETTE CAMPAGNE ?

Face à l'ampleur de la crise actuelle, les responsables politiques rivalisent de discours, rappelant l'importance d'encadrer les activités des entreprises et des acteurs financiers. Prenons-les au mot ! La raison d'être d'une entreprise n'est pas seulement de générer des profits et de produire des biens et services. Création d'emplois, participation à l'impôt, versement de cotisations contribuent à inscrire durablement l'entreprise et son activité sur un territoire et dans une communauté. Dans les pays dits développés, toute activité est a priori encadrée par des lois et des conventions collectives censées garantir le respect de l'intérêt général et la redistribution de la richesse créée.

Dans les pays dits du Sud, la mondialisation économique, loin d'apporter dans son sillage développement et démocratie, rime encore trop souvent avec pillage et violation des droits humains fondamentaux. L'absence de règles internationales pour encadrer l'activité des multinationales autorise une course éperdue aux profits à court terme, qui ne

s'embarrasse ni d'éthique, ni d'objectifs de développement économique local. Nombreux sont les femmes et les hommes qui souhaiteraient faire évoluer leurs entreprises de l'intérieur, ils n'en ont pas les moyens. Alors que ces entreprises pourraient jouer un rôle important en termes de développement, beaucoup tendent à imiter les pires pratiques de leurs concurrents. Sans compter la multiplication des paradis fiscaux et judiciaires qui rend possible un détournement sans précédent de richesses, minant les économies des pays du Nord et du Sud.

« Livrées à elles-mêmes, les entreprises commettent des abus inacceptables. »

C'est au Sud que les impacts sont les plus dramatiques au quotidien. Les gouvernements, sous la houlette des institutions financières internationales, y font des ponts d'or aux multinationales. Les faiblesses internes des États en termes de fiscalité,

de douane, d'inspection du travail et de contrôle environnemental favorisent la corruption. Livrées à elles-mêmes, les entreprises commettent ou laissent commettre des abus inacceptables :
 - Sur le plan social et humain : droit du travail bafoué, exploitation du travail des enfants...
 - Sur le plan écologique et sanitaire : accaparement des ressources naturelles, pollutions irréversibles...
 - Sur le plan économique : fraude fiscale massive avec à la clé, une perte sèche pour le budget des États, le report de l'impôt sur les plus pauvres et les entreprises locales, le creusement des inégalités et l'affaiblissement du contrat social.

Au Sud comme au Nord, la crise financière et économique interroge en profondeur la logique d'un système économique guidé par la finance. L'Union européenne s'est engagée à promouvoir activement le développement durable à travers le monde. Elle a le devoir de ne pas rechercher sa croissance économique aux dépens des États et des peuples du Sud, en permettant à ses sociétés de violer les droits en toute impunité. Elle a les moyens d'agir. Le marché européen est incontournable. La plupart des principales multinationales ont leur siège en Europe. Plus de la moitié des paradis fiscaux se situent en Europe ou dans ses territoires d'outre-mer. L'Europe peut imposer des règles à l'échelle internationale.



Les habitations des ouvriers sont situées à même les plantations de bananes. Haut-Penja, Cameroun.

Mobilisons-nous pour que l'Union européenne et les États membres entendent nos propositions de régulation et agissent. Il y a urgence !

NOS PROPOSITIONS

Obliger les multinationales à adopter un comportement responsable et transparent, c'est possible ! Nos propositions constituent les exigences minimales de réforme du cadre juridique européen pour limiter les impacts négatifs des multinationales et faire que leur action contribue véritablement au développement des pays du Sud. À l'instar du Danemark ou des Pays-Bas, de nombreux États membres ont déjà pris des mesures en ce sens, mais un cadre européen harmonisé fait défaut. Le pouvoir d'initiative repose entre les mains de la Commission européenne, mais les États membres, comme le Parlement, peuvent jouer un rôle pour la pousser à agir. La France a déjà pris des engagements qui doivent aujourd'hui être concrétisés. C'est pourquoi nous demandons au Président de la République et aux candidats aux élections européennes de juin 2009 de tout mettre en œuvre pour obtenir de la Commission une régulation européenne des entreprises.

La publication d'un rapport social et environnemental

Les grandes entreprises doivent rendre des comptes sur les impacts sociaux et environnementaux de leurs activités dans leur sphère de responsabilité, par le biais d'un rapport annuel établi selon des normes précises. Il existe déjà des obligations de reporting dans certains États européens dont la France : approfondissons-les pour les rendre plus efficaces !

Une comptabilité transparente

Il faut réviser les normes comptables internationales pour exiger des multinationales qu'elles rendent compte, dans chaque pays où elles opèrent, de leurs activités, de leurs bénéfices et des impôts qu'elles paient. Certaines entreprises du secteur extractif le font déjà de manière volontaire, rien ne justifie de ne pas en faire une règle pour tous les secteurs !



Dans les pays du Sud, la fraude fiscale des multinationales se monte à 125 milliards d'euros/an, soit 30 fois l'aide internationale à l'éducation de base.

Un groupe d'entreprises = une seule et même responsabilité

Les sociétés mères doivent être tenues responsables des impacts humains et écologiques de leurs filiales, de leurs sous-traitants et fournisseurs. La justice a déjà reconnu ce type de responsabilité pour des dommages environnementaux ; il faut aller plus loin pour lutter contre l'impunité des sociétés mères !

La suppression des structures opaques des paradis fiscaux

L'élimination des sociétés écrans du territoire européen et des territoires d'outre-mer passe par la création d'un registre européen permettant d'identifier les propriétaires et bénéficiaires véritables de chaque entité juridique créée.

« PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI »

EN QUELQUES RECETTES

Des montages juridiques se sont mis en place au fil du temps pour augmenter la rentabilité, le profit. Devant les résultats financiers, à Londres ou à Paris, on ferme les yeux sur les moyens, le mieux étant encore de n'avoir pas à les ouvrir !
Décryptage des mécanismes garantissant l'irresponsabilité illimitée des sociétés.



Plantation de bananiers. Haut-Penja, Cameroun.

« On ira tous au paradis »

Les paradis fiscaux et judiciaires (PF) sont des territoires qui offrent à ceux qui s'y installent une fiscalité très faible et l'opacité, organisée grâce au secret bancaire et à de complexes montages juridiques (sociétés écrans) impossibles à démêler. 50 % du commerce mondial y transite et on estime à 2,4 millions le nombre de sociétés écrans qu'ils abritent. Non contentes des exonérations d'impôts qu'elles négocient, beaucoup de multinationales utilisent ces sociétés écrans pour délocaliser leurs profits dans les PF, où elles ne sont pas taxées. Les fausses facturations entre entreprises et la manipulation des prix du commerce entre filiales d'un même groupe coûtent, chaque année, 125 milliards d'euros aux caisses des États du Sud. Soit la somme nécessaire pour réduire de moitié la pauvreté dans le monde d'ici 2015.

« Seuls les pauvres paient des impôts »

Trois entreprises contrôlent deux tiers du commerce mondial de la banane. Elles ont conçu leur organisation pour faire l'essentiel de leurs profits dans les paradis fiscaux. Exemple entre 2002 et 2007 : 1,1 milliard d'euros de bénéfices et 156 millions d'impôts. Soit seulement 14 % d'imposition sur leurs bénéfices au lieu de 32 % en moyenne en Europe². En cause : la manipulation des prix du commerce entre filiales d'un même groupe (près de 60 % du commerce mondial).

¹ Rapport de Christian Aid, 2008, « Death and taxes »
² Enquête du quotidien britannique *The Guardian*, le 6 novembre 2007, concernant les entreprises Dole (deuxième actionnaire de la PHP), Chiquita et Fresh Del Monte.

« Rien à déclarer »

En France, seules les entreprises cotées sont soumises à l'obligation de publier un rapport annuel sur leurs pratiques sociales et environnementales. Sans exigences véritables toutefois de format et de contenu, l'exercice relève plus de la communication que de la transparence.

© ACAT / Intraid Cameroon

CAMEROUN LA BANANE, RÉGIME DE MISÈRE

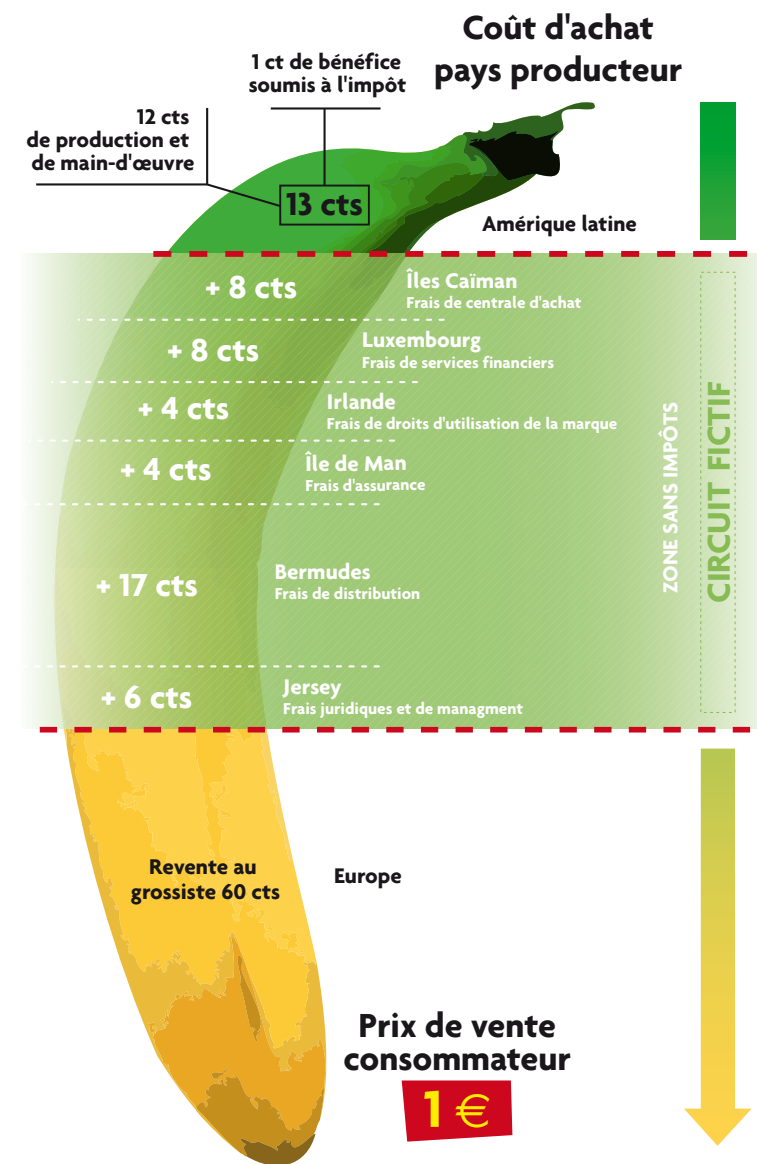
L'absence de règles garantit l'irresponsabilité des entreprises. Elle permet des abus importants et des déviances possibles, comme l'illustrent les conditions d'exploitation de la banane au Cameroun. Le Cameroun est le premier producteur de bananes du continent africain. La Compagnie fruitière, société française est un acteur important de la filière : elle contrôle, à travers sa filiale Plantation du Haut Penja (PHP), des plantations de la région de Njombé-Penja au nord de la capitale Douala. Sur le papier, l'entreprise se veut exemplaire : contribution au développement d'une région défavorisée, salaires supérieurs à la moyenne, certifications environnementales, investissements caritatifs dans la lutte contre le sida. Mais sur le terrain, les témoignages diffèrent : paiement à la tâche (36 euros mensuels pour les plus bas salaires soit un cinquième du salaire minimum vital), journées de travail de plus de 12 heures, intimidation des salariés, expropriations des paysans locaux, épandage de pesticides exposant la santé des travailleurs et des riverains... et bénéfice nul pour l'État camerounais. La PHP a échappé à tout paiement de la patente pendant 30 ans, tout en bénéficiant des subventions européennes de soutien à la filière banane. Le nouveau maire de Penja, élu en 2007, a obtenu un redressement fiscal de la PHP en décembre 2007. En février 2008, il est emprisonné. En janvier 2009, il est condamné pour pillage en bande suite aux émeutes de la faim. Il devra payer « solidairement avec certains de ses coaccusés 1,2 million d'euros à la partie civile constituée de la société des Plantations du Haut Penja (PHP) et autres individus »¹.

« L'appareil de la PHP épand le produit sans heure fixe (...), pendant son survol, c'est tout le monde qui souffre du produit toxique éparpillé dans l'air, il a rendu bon nombre d'ouvriers malades et aveugles, lesquels ne sont pas pris en charge par la PHP. » Témoignage anonyme recueilli par ACAT Cameroun² (Association des chrétiens pour l'abolition de la torture).

¹ http://www.cameroon-info.net/cmi_show_news.php?id=24389#
² ACAT : partenaire du CCFD-Terre Solidaire.

En 2008, la Compagnie fruitière signait un accord de partenariat avec l'Unicef « 1 kg de fruit acheté = 1 souris retrouvé pour un enfant en Afrique » = 2 centimes d'euros versés à l'Unicef. Cette opération lui permet de se donner une image vertueuse à peu de frais ! Ce partenariat, dénoncé par l'association Survie, est une illustration parmi tant d'autres des démarches volontaires engagées par les entreprises pour soigner leur image, tels ces codes de bonne conduite et autres engagements vertueux qui justement... n'engagent à rien.

COMMENT LES MULTINATIONALES ÉCHAPPENT À L'IMPÔT ?



Le principe de manipulation des prix du commerce entre les filiales d'un même groupe

ou comment Jersey devient l'un des plus gros exportateurs de bananes vers l'Europe.

- 1 - La multinationale achète pour 13 centimes d'euros de bananes. Sur ce montant, seul un centime de bénéfice est soumis à l'impôt.
- 2 - Sur le papier, elle revend ensuite les bananes à des filiales basées dans des paradis fiscaux. Ces sociétés facturent successivement toute une série de services qui sont en fait réalisés par la société mère en Europe. Les bénéfices ainsi réalisés ne sont pas imposés.
- 3 - Au cours de ce circuit fictif, les 13 centimes d'euros gonflent jusqu'à 60 centimes (+ 460 %), prix de revente au grossiste en Europe. À peine plus de la moitié de la chaîne totale seulement sera taxée.

Source : enquêtes du quotidien britannique *The Guardian*, le 6 novembre 2007, concernant les entreprises Dole (deuxième actionnaire de la PHP), Chiquita et Fresh Del Monte.

UNE CAMPAGNE À L'INITIATIVE DE...

Oxfam France - Agir ici

Oxfam France - Agir ici est une association de solidarité internationale qui a pour objectif de construire avec chaque citoyen un monde plus juste, où les droits humains fondamentaux sont respectés. Membre français d'Oxfam International, une confédération composée de 13 associations indépendantes qui travaillent avec 3 000 partenaires répartis dans 120 pays, Oxfam France - Agir ici revendique son indépendance politique, professionnelle et financière. www.oxfamfrance.org

CCFD-Terre Solidaire

Créé en 1961, le CCFD-Terre Solidaire est aujourd'hui la première ONG française de développement. Sur tous les continents, il soutient chaque année plus de 500 projets de développement portés par des organisations partenaires dans 80 pays. En France, fort d'un réseau de 15 000 membres, le CCFD-Terre Solidaire invite chaque citoyen à devenir acteur de solidarité internationale au quotidien. Il est membre de la CIDSE, coalition internationale de 16 organisations de développement. www.ccfdf.asso.fr

Supplément à Info'Actions n° 100 - Prix : 1 €
Rédacteurs : Yannick Vicaire, Nathalie Grimoud, Maylis Labusquière, Jean Merckaert
Visuel de couverture : Agence Opéra, dessinateur : Hin
Conception et maquette : ad vitam - www.advitam.org
Impression : Typoform
Commission paritaire n° 0412G85825
ISSN : 1155-200 X
Dépôt légal : février 2009
Réf. : campagne n° 85 - mars 2009

Un document édité par :
CCFD-Terre Solidaire
 4, rue Jean-Lantier
 75001 Paris
 Tél. 01 44 82 80 00
www.ccfdf.asso.fr
Oxfam France - Agir ici
 104, rue Oberkampf
 75011 Paris
 Tél. 01 56 98 24 40
www.oxfamfrance.org

POUR EN SAVOIR PLUS

- Le dossier complémentaire de la campagne téléchargeable dès avril sur www.ccfdf.asso.fr ou www.oxfamfrance.org
- *Paradis fiscaux et judiciaires, cessons le scandale*, la brochure de la Plateforme Paradis Fiscaux et Judiciaires, à télécharger sur www.argentsale.org
 - *Pas de pouvoir sans responsabilités*, ECCJ 2008 à télécharger sur www.ccfdf.asso.fr
 - *The Corporation*, un film de M. Achbar, J. Abbott et J. Bakan www.thecorporation.com
 - *Nous achetons qui paye ?* un DVD de Lota Film, à commander sur www.ethique-sur-etiquette.org
 - Site d'information francophone sur la RSE www.rse-et-ped.info
 - *La Grande évasion*, un film de Frédéric Brunnquell, Capa productions 2008. www.capatv.com

AVEC LE SOUTIEN DE...

Forum citoyen pour la RSE

Créé en 2004, il favorise une expression convergente d'organisations de la société civile française sur la responsabilité sociale des entreprises. www.forumcitoyenpouarlse.org

ECCJ, European Coalition for Corporate Justice

Créé en 2005, le réseau regroupe plus de 200 organisations présentes dans 15 pays européens, qui militent pour des mécanismes de responsabilité sociale et environnementale des entreprises basés sur un cadre juridique européen harmonisé. www.corporatejustice.org

La Plateforme Publiez Ce Que Vous Payez

Elle est la branche française d'une coalition de plus de 300 organisations de la société civile de 70 pays, dont la mission est de promouvoir la transparence dans le secteur des industries pétrolières, gazières et minières comme levier d'une meilleure gestion des revenus, provenant de ce secteur pour le développement des populations. www.argentsale.org

Le 7 juin prochain se tiendront les élections européennes.

À cette occasion, nous désignerons nos représentants au Parlement européen. Une opportunité pour leur demander de s'engager à défendre et à promouvoir une régulation européenne des entreprises.

Dès avril, interpellez les candidats au Parlement européen, dans votre circonscription électorale ! Organisez un débat, faites signer un engagement aux candidats... Pour plus d'infos, consultez nos sites internet.

Tax Justice Network

Créé en 2003 lors du Forum social mondial de Porto Alegre, le Réseau international pour la justice fiscale est composé de différentes organisations ainsi que de professionnels et d'universitaires en Europe, en Afrique et dans les Amériques. Il combine expertise, information et plaidoyer sur fiscalité, développement et paradis fiscaux. www.taxjustice.net

ACI (Action catholique des milieux indépendants) - **ACMEC** (Action catholique des membres de l'enseignement chrétien) - **CMR** (Chrétiens dans le monde rural) - **CRID** (Centre de recherche et d'informations sur le développement) - **JIC** (Jeunesse indépendante chrétienne) - **Les Amis de la Terre** - **MCR** (Mouvement chrétien des retraités) - **MRJC** (Mouvement rural de jeunesse chrétienne) - **SHERPA**, Association de juristes.

Les recommandations adressées à Nicolas Sarkozy et aux candidats aux élections européennes ont été élaborées dans le cadre de :

La Plateforme Paradis Fiscaux et Judiciaires

Créée en février 2006, elle regroupe 14 syndicats, ONG et associations qui travaillent ensemble pour lutter contre les paradis fiscaux, la fraude fiscale, le blanchiment d'argent et la corruption. www.argentsale.org

Monsieur le Président de la République,

Je suis extrêmement préoccupé(e) par les conséquences de l'activité de certaines entreprises multinationales sur les populations du Sud : violations des droits humains, pollution des terres et des rivières, atteinte à la santé des ouvriers et fraude fiscale.

Les pertes pour les pays pauvres se chiffrent en milliards d'euros. Vous l'avez rappelé dans votre discours du 8 janvier 2009 : « la crise actuelle amène chacun face à ses responsabilités ». Obliger les multinationales à adopter un comportement responsable et transparent est aujourd'hui politiquement possible !

De nombreux États de l'Union européenne dont la France ont déjà pris des mesures en ce sens mais un cadre européen harmonisé fait défaut. C'est pourquoi, je vous demande de tout mettre en œuvre pour obtenir de la Commission européenne une régulation des entreprises à travers les mesures suivantes :
 - Lutter contre l'impunité des sociétés mères quant aux impacts humains et écologiques de leurs filiales, de leurs sous-traitants et fournisseurs.
 - Exiger des entreprises la publication d'un rapport sur les impacts sociaux, environnementaux et en

Nom :
Prénom :
Signature :

termes de droits humains de leurs activités.
 - Réviser les normes comptables internationales pour exiger des multinationales qu'elles rendent compte, dans chaque pays où elles opèrent, de leurs activités, de leurs bénéfices et des impôts qu'elles paient.
 - Mettre fin aux structures opaques des paradis fiscaux en éliminant les sociétés écrans du territoire européen et des territoires d'outre-mer, en créant un registre européen permettant d'identifier les propriétaires et bénéficiaires véritables de chaque entité juridique créée.

La France doit aussi porter ces mesures au niveau international, notamment lors du G20, du G8 et à l'ONU.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de ma très haute considération.

Nom :
Prénom :
Signature :

QUATRE FAÇONS D'AGIR

Afin de nous permettre de comptabiliser votre participation et de vous tenir informé, merci de compléter ou vérifier vos coordonnées au dos de cette carte et de nous la renvoyer à : **Oxfam France - Agir ici - 104 rue Oberkampf, 75011 Paris.**

1 - J'interpelle

- Je signe la carte ci-dessus et l'envoie à Nicolas Sarkozy.
 Je souhaite recevoir des informations pour interpeller les candidats aux élections européennes :
 par e-mail par courrier
 Je vérifie ou complète mes coordonnées au dos de cette carte.

2 - Je m'informe

- Je souhaite recevoir le dossier complémentaire et l'actualité de la campagne :
 par e-mail par courrier
 Je vérifie ou complète mes coordonnées au dos de cette carte.

3 - Je soutiens financièrement la campagne

Je vous adresse un don (par chèque à l'ordre de Oxfam France-Agir ici) de :
 20 € 35 € 50 € autre : €

4 - Je diffuse

- Je commande ____ exemplaire(s) du dépliant de la campagne (1 € par ex. ; à partir de 10 ex. : 0,80 €/ex. port compris).
 Je fais signer la carte ci-dessus à un ami qui souhaite lui aussi recevoir des informations sur les suites de cette action.
 Je précise ses coordonnées ci-dessous :

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____

E-mail : _____

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 06/01/78, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant, en écrivant à Oxfam France - Agir ici, 104 rue Oberkampf, 75011 Paris. Tél. : 01 56 98 24 40 - Supplément à Info'Actions n° 100. Prix : 1 €